Table des matières

[RESUME (tous les types de projets) 2](#_Toc168907413)

[I. Suivi et planning du projet (candidatures à l’Axe 2 ou 3) 3](#_Toc168907414)

[II. Axe 2 : Description détaillée du projet de diagnostic d’écoconception 3](#_Toc168907415)

[III. Axe 3 : Description détaillée du projet de mise en œuvre des leviers d’écoconception 3](#_Toc168907416)

[Annexe : Accompagnement du bureau d’études d’ACV / écoconception 4](#_Toc168907417)

[Annexe : Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 5](#_Toc168907418)

***Instructions****:*

*Compléter le résumé (obligatoire pour tous), ainsi que, selon l’axe de candidature, les descriptions détaillées (parties I, II, III). Joindre les devis non-signés de sous-traitance.*

Volet technique

AAP TEXHABI - Ecoconception textile d’habillement

# RESUME (tous les types de projets)

**Vous candidatez à***(cocher :)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Axe 1 – Premiers pas en écoconception | *Compléter uniquement le résumé* |
|  | Axe 2 – Diagnostic d’écoconception | *Compléter le résumé, les parties I et II, + devis* |
|  | Axe 3 – Mise en œuvre des leviers d’écoconception | *Compléter le résumé, les parties I et III + devis* |

**Informations sur l’entreprise et sa chaîne de valeur**

**Taille de l’entreprise :**  Petite / Moyenne / Grande entreprise

**Metteur en marché ?** Oui / Non **Chiffre d’affaires de l’entreprise :**

*Cocher les étapes du cycle de vie que l’entreprise peut influencer directement ; et celles sur lesquelles l’entreprise exerce une influence indirecte via des acteurs de confiance de sa chaîne de valeur. Ajouter la mention «****F****» pour les procédés réalisés en France.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Etapes du cycle de vie**  | **Portées au sein de l’entreprise** | **Influence indirecte** |
| Fibres |  |  |
| Fabrication du fil |  |  |
| Fabrication de l’étoffe |  |  |
| Teinture et finition |  |  |
| Confection |  |  |

**Bureau d’étude d’ACV / écoconception accompagnant le projet** (facultatif pour les axes 1 et 3)**:**

**Projet**

* **Si vous êtes metteur en marché :**

*Par catégorie de produit, indiquer le nombre de références sur lesquelles porte le projet, et le nombre de références totales mises en marché par l’entreprise :*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Caleçon (tissé) |  | Jupe / Robe |  | Pull |
|  | Chaussettes |  | Maillot de bain |  | Boxer / Slip (tricoté) |
|  | Chemise |  | Manteau / Veste |  | T-shirt / Polo |
|  | Jean |  | Pantalon / Short |  | Autre : préciser |
| **Informations complémentaires** : |

* **Si vous êtes fournisseur :**

**Produits faisant l’objet du projet d’écoconception :**

|  |
| --- |
|  |

**Méthodologie d’évaluation environnementale retenue :**

|  |
| --- |
|  |

# Suivi et planning du projet (candidatures à l’Axe 2 ou 3)

***REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATURES A l’AXE 2 ou A l’AXE 3***

Insérer un planning prévisionnel du projet, en intégrant les démarches administratives, COPIL, suivi des tâches, jalons, et livrables à remettre à l’ADEME.

Le projet comprendra les lots suivants, selon le cahier des charges de l’AAP :

Lot 1 « Management de projet »

Lot 2 « Evaluation des impacts »

Lot 3 « Amélioration des impacts »

Lot 4 « Retour d’expérience sur le calcul du coût environnemental »

# Axe 2 : Description détaillée du projet de diagnostic d’écoconception

***REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATURES A l’AXE 2***

Description détaillée de l’opération en explicitant :

#### **Leviers d’écoconception à approfondir**

Pour les différents produits, préciser les leviers d’écoconception des Annexes 1 et 2 de l’AAP qui feront l’objet de l’étude d’écoconception.

#### **Tâches à réaliser**

Expliciter le contenu des lots en identifiant clairement les taches qui seront réalisées en interne par l’entreprise et celles qui seront confiées à un prestataire conseil. Le projet de diagnostic devra couvrir obligatoirement les **étapes obligatoires :**

Rassembler et former l’équipe

Réaliser l’évaluation environnementale avant écoconception. Préciser la méthodologie adoptée.

Identifier les pistes d’amélioration en incluant une démarche de sobriété ; analyses économiques, marketing, commerciales, juridiques, réglementaires, prospectives, etc.

Réaliser une nouvelle évaluation environnementale

Construire et chiffrer le plan d’actions

Calculer le coût environnemental et retour d’expérience

# Axe 3 : Description détaillée du projet de mise en œuvre des leviers d’écoconception

***REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATURES A l’AXE 3***

Description détaillée de l’opération en explicitant :

#### **Leviers d’écoconception à mettre en œuvre**

Pour les différents produits, indiquer les leviers d’écoconception de la feuille de route d’écoconception (préalablement réalisée) qui feront l’objet de l’étude de mise en œuvre. La feuille de route sera à joindre en annexe pour justifier les pistes d’écoconception retenues. Y seront notamment décrites les étapes du cycle de vie visées par le projet d’écoconception, et les bénéfices environnementaux attendus.

#### **Tâches à réaliser**

Expliciter le contenu des lots en identifiant clairement les taches qui seront réalisées en interne par l’entreprise et celles qui seront confiées à un prestataire conseil. Le projet de mise en œuvre devra couvrir obligatoirement les **étapes obligatoires :**

Mise en œuvre du plan d’actions

Evaluation environnementale au fil de l’eau du projet. Préciser la méthodologie adoptée.

Evaluation finale des produits écoconçus et calculs des coûts environnementaux. Retour d’expérience sur les leviers et les freins identifiés.

Finalisation des études et tests permettant la mise sur le marché des produits écoconçus avec la démarche de sobriété associée.

Capitalisation pour déploiement de la démarche d’écoconception au portefeuille de produits de l’entreprise et à l’ensemble de la chaîne de valeur.

# **Annexe : Accompagnement du bureau d’études d’ACV / écoconception**

***Joindre les devis non-signés de sous-traitance.***

#### **Exemples d’opérations d’accompagnement du bureau d’études ACV / écoconception :**

**Formation à l’écoconception, à l’évaluation et à la communication environnementale suivant l’affichage environnemental**

Formation à la mesure d'impact environnemental, aux principes de l'analyse de cycle de vie, à l'affichage environnemental et à la communication environnementale

Formation aux enjeux environnementaux multicritères du secteur textile, aux leviers d'écoconception sectoriels et à la méthode d’écoconception

**Evaluation environnementale**

Accès à l’outil

Prise en main de l’outil

Préciser la méthodologie appliquée, les produits étudiés et le nombre d’itérations envisagées

**Identifications de leviers d’écoconception**

Ateliers d’idéation

Analyses économiques, réglementaires, …

Reconception du modèle d’affaires, stratégie marketing

**Réalisation d’un plan d'action spécifique à l’entreprise**

Construction et chiffrage

# **Annexe : Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement**

***Livrable pour les projets d’Axe 1 Premiers pas d’écoconception***

Le livrable technique des projets *Axe 1 – Premiers Pas d’écoconception* doit comprendre a minima :

* Un rapport, le cas échéant sous forme de présentation PowerPoint, présentant le déroulé et le contenu des travaux au niveau de l’entreprise, comportant :
	+ Liste complète des produits initiaux qui ont fait l’objet de l’étude
	+ Plan d’actions précisant les changements sur la chaîne de valeur découlant des choix de leviers, les éléments à approfondir, les tests à réaliser. Préciser si les produits écoconçus répondent aux critères de modulation applicables à la filière REP des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures.
	+ Chiffrage avec séparation études vs. investissements, et calendrier pour les étapes après-projet, dont date envisagée de dépôt de candidature aux dispositifs d’aides ADEME (dont Axe 3)
	+ Retour d’expérience sur l’utilisation d’ecobalyse
	+ Si une évaluation environnementale a été réalisée par un prestataire, intégrer l’ensemble des enseignements et interprétations de
		- Définition des objectifs et de champ de l’étude
		- Inventaire de cycle de vie
		- Évaluation des impacts
		- Interprétation des résultats
* Un tableau de synthèse technico économique, selon le modèle Excel disponible sur la page AGIR de l’AAP TEXHABI *Écoconception textile d'habillement - Modèle reporting de fin de projet - 2024* (Onglets Fiche Reporting et Axe 1) à renvoyer au format .xlsx, présentant : la description des caractéristiques des articles d’habillement avant et après écoconception, les pistes d’action / leviers identifiés, leurs chiffrages en € et leurs coûts environnementaux.
* Une présentation synthétique susceptible d’être utilisée par l’ADEME pour valoriser l’action accompagnée, selon le modèle Excel ci-dessus.

***Livrable pour les projets d’Axe 2 Diagnostic d’écoconception***

Le livrable technique du diagnostic écoconception doit comprendre a minima :

* Un rapport complet de diagnostic, le cas échéant sous forme de présentation PowerPoint, comportant :
	+ Une présentation du déroulé et du contenu des travaux au niveau de l’entreprise (motivations, étapes clés, personnes et entités impliquées, …), indispensable au versement de l’aide aux dépenses internes,
	+ Description précise des caractéristiques des articles d’habillement avant et après écoconception
	+ L’ensemble des enseignements et interprétations de l’évaluation environnementale réalisée par le prestataire
		- Définition des objectifs et de champ de l’étude
		- Inventaire de cycle de vie
		- Évaluation des impacts
		- Interprétation des résultats
	+ Plan d’actions précisant les changements sur la chaîne de valeur découlant des choix de leviers, les éléments à approfondir, les tests à réaliser. Préciser si les produits écoconçus répondent aux critères de modulation applicables à la filière REP des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures. Préciser les modifications du modèle d’affaires, de la communication aux parties prenantes pour le changement de comportement et les retombées attendues sur la répartition du volume des ventes, la largeur de gamme, la durée de commercialisation.
	+ Chiffrage avec séparation études vs. investissements, et calendrier pour les étapes après-projet, dont date envisagée de dépôt de candidature aux dispositifs d’aides ADEME (dont Axe 3)
	+ Retour d’expérience sur l’utilisation d’ecobalyse, la collecte de données spécifiques, et alimentation de la méthodologie d’affichage environnemental
* Un tableau de synthèse technico économique, selon le modèle Excel disponible sur la page AGIR de l’AAP TEXHABI *Écoconception textile d'habillement - Modèle reporting de fin de projet - 2024* (Onglets Fiche Reporting et Axe 2) à renvoyer au format .xlsx, présentant : les différentes pistes d’action / leviers identifiés, leurs chiffrages en € et leurs impacts environnementaux.
* Une présentation synthétique susceptible d’être utilisée par l’ADEME pour valoriser l’action accompagnée, selon le modèle Excel ci-dessus, accompagné de 3 à 5 illustrations.

***Livrable pour les projets d’Axe 3 Mise en œuvre de leviers d’écoconception***

Le livrable technique de l’étude de mise en œuvre des leviers d’écoconception doit comprendre a minima :

* Un rapport complet, le cas échéant sous forme de présentation PowerPoint, comportant :
	+ Une présentation du déroulé et du contenu des travaux au niveau de l’entreprise, indispensable au versement des aides aux dépenses internes,
	+ L’ensemble des enseignements présentant les choix retenus pour mettre en œuvre l’écoconception et développer les produits. Préciser si les produits écoconçus répondent aux critères de modulation applicables à la filière REP des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures. Préciser les modifications du modèle d’affaires, de la communication aux parties prenantes pour le changement de comportement et les retombées attendues sur la répartition du volume des ventes, la largeur de gamme, la durée de commercialisation.
	+ L’ensemble des enseignements et interprétations des évaluations environnementales réalisées par le prestataire et/ou calculs de coûts environnementaux, et permettant de situer les bénéfices environnementaux liés à la mise en œuvre de la démarche d’écoconception.
	+ Le bilan technique et économique de l’opération (coûts internes et de prestations, investissements, impacts économiques de la démarche…),
	+ Retour d’expérience sur le calcul du coût environnemental, et alimentation de la méthodologie d’affichage
	+ Calendrier pour les étapes après-projet, dont déploiement / mise sur le marché du produit écoconçu et dates envisagées d’éventuels dépôts de candidatures aux dispositifs d’aides ADEME
* Un tableau de synthèse technico économique, selon le modèle Excel disponible sur la page AGIR de l’AAP TEXHABI *Écoconception textile d'habillement - Modèle reporting de fin de projet - 2024* (Onglets Fiche Reporting et Axe 3) à renvoyer au format .xlsx, présentant les différentes pistes d’action / leviers identifiés et mis en œuvre, ainsi que leurs chiffrages en € et leurs coûts environnementaux.
* Une présentation synthétique susceptible d’être utilisée par l’ADEME pour valoriser l’action accompagnée, selon le modèle Excel ci-dessus, accompagné de 3 à 5 illustrations.